

Procès-verbal de l'assemblée générale de la FAPEO
Jeudi 30 mars 2023 à 19h30

à l'UOG, (amphithéâtre Berenstein), 3 place
des Grottes, Genève

APE membres présentes : Aïre, Aubépine, Bernex, Budé, Cayla, Grand-Lancy, Grottes, Onex-Village, Les Ouches-Jardin du Rhône, Lully-Sézenove, Montbrillant, Pâquis, Pré-Picot, St-Jean et Devin-du-Village, Satigny, Trembley, Sécheron, Versoix, Vieusseux-Franchises

APE membres excusées : Colombières, Onex-Parc, Puplinge

Comité FAPEO : Xavier Barbosa (XB), Narguiza Mullajanova (NM), Jean-François Stassen (JFS)

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (ATR), Yasemin SÜRER (YS)

Procès-verbal : Yasemin SÜRER

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AG du 24 mars 2022

Le procès-verbal est approuvé.

3. Rapport d'activités 2022.

Au niveau du rapport d'activités, toutes les activités de la FAPEO ont repris normalement. Le rapport d'activités en fait état et il sera diffusé aux membres dès sa parution.

Nous pouvons déjà dire que le journal de la FAPEO a été imprimé et diffusé à 66'000 exemplaires. En ce qui concerne le Pedibus, plus de 6000 Flyers ont été diffusés aux familles. Le site FAPEO a été visité plus de 18'000 fois. Nous avons pu organiser 5 cafés de parents sur la thématique du soutien pour les parents à l'éducation sexuelle de leurs enfants et un 1 café de parent sur les écrans. Le comité s'est réuni à 10 reprises.

Nous avons aussi organisé trois conférences publiques, deux à propos des réformes scolaires et une sur la place du jeu à l'école primaire.

Une année bien remplie avec aussi le départ de Corinne qui nous a passablement occupés jusqu'à l'engagement début 2023 de Yasemin Sürer.

Les assemblées de délégués ont aussi eu lieu et porté leurs fruits puisque les membres de la FAPEO ont eu l'occasion de rencontrer des intervenants et de se rencontrer et d'échanger à propos de leurs activités et problématiques.

Le comité et la secrétaire générale ont aussi rencontré régulièrement les partenaires de la FAPEO.

Malgré le manque de disponibilité de la secrétaire générale, les lignes Pedibus ont été maintenues et la journée internationale à pied à l'école a été organisée de façon autonome et festive par les APE.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificatrices aux comptes (Mmes Pellet et Sawatzke) ont procédé à la vérification le 13 mars 23 et recommandent à l'assemblée de voter ces comptes.

Les comptes sont approuvés par acclamation.

5. Approbation des comptes 2022 et décharges au comité et aux vérificateurs des comptes

Les comptes 2022 ont été bouclés avec un bénéfice de 3'188.07.- et ce malgré la baisse des cotisations des membres. Les APE ont rencontré des difficultés au niveau de leur propre recrutement. Le bénéfice vient en partie du fait que Corinne Pellet n'a pas été remplacée entre juin et décembre. Des recherches de fond sont en cours pour pouvoir financer les projets comme les Cafés de parents. L'objectif est de maintenir des résultats positifs. S'il y a des projets qui émergent durant l'année, ils feront l'objet d'une recherche de fonds complémentaire.

6. Démissions et élections

Plusieurs démissions sont annoncées : Vanessa Mosczytz, Sandra Duran et Nargiza Mullajanova notre co-présidente. Nous les remercions pour leur engagement pour la FAPEO.

Deux personnes nous ont déjà rejointes en cours d'année et désirent officialiser leur participation. Il s'agit d'Isabella Siddiqi et Laura Di Dio Iacovangelo.

Le comité 2023 est donc élu par acclamation et constitué par :

Xavier Barbosa, Isabella Siddiqi, Laura Di Dio Iacovangelo, Elvita Alvarez, Daniela Clemente, Jean-François Stassen.

Les rôles comme la présidence et la trésorerie seront ensuite attribués à l'interne lors d'une séance de comité, conformément à nos statuts.

En ce qui concerne la vérification des comptes, Mme Sawatzke se représente et il faut une deuxième personne pour compléter le duo nécessaire. Monsieur Maximilien Pugliese de l'APE Bernex se présente et est élu par acclamation.

7. Clôture de l'AG

Projets 2023 et budget, l'année 2023 sera marquée par les projets habituels qui sont déjà en cours. La concertation avec les différents partenaires, DIP, GIAP, ville de Genève et tous les autres. L'organisation d'une conférence publique est aussi prévue. En ce qui concerne le Pedibus, l'affichage public, les stands, la carte rentrée, l'organisation du rallye Pedibus, la participation à la journée internationale à pied à l'école sont prévus.

Il y aura bien entendu le Journal FAPEO, les Cafés parents, le soutien aux membres notamment avec le flyer que le comité travaille actuellement et dont nous vous reparlerons. Des questionnaires sont aussi prévus.

8. Communications

ATR La première des communications : ATR quitte la FAPEO fin juin 2023, après 15 ans de collaboration. Une personne sera engagée pour mi-juin pour permettre de transmettre les dossiers. ATR restera disponible pour la FAPEO même après son départ. C'est un poste à 60% annualisé avec les vacances scolaires.

Photos de classes : Il y aura une nouvelle convention pour les photos de classe. Les photos sont faites par des photographes professionnels pour les écoles primaires. Ils étaient regroupés au sein d'une association, ce qui permettait de contrôler, de savoir qui venait dans l'établissement, d'éviter des personnes qui ne seraient pas connues. C'est donc une association qui avait été créée, elle s'occupait de recruter des photographes, et de vérifier que ce sont des personnes de confiance. Mais un photographe qui ne faisait pas

partie de l'association a lancé une action contre le DIP pour distorsion de concurrence. Cela devrait être réglé pour la fin de l'année scolaire avec l'adaptation de l'association. Nous avons échangé avec le président de l'association et leur site internet sera modifié avec des informations plus complètes. La bonne nouvelle, c'est un service qui va perdurer, car il est bien qu'un élève ait une photo chaque année.

Le flyer de la FAPEO : comme déjà mentionné c'est un Work in Progress, le faire valider par ZEP. Il sera distribué dans les écoles. On vous transmettra les informations au niveau de la distribution dans les établissements. L'idée est de le faire assez tôt à la rentrée scolaire.

Le journal de la FAPEO :

ATR : pour apparaître dans le journal, vous pouvez nous communiquer vos textes avant le 10 mai pour notre journal de la FAPEO.

APE Saint-Jean : Procédure des enfants transgenres. Lecture du mécontentement à propos du traitement par la Secrétaire générale de la question autour de la procédure.

JFS : Le fait que la procédure ne soit pas présentée n'est pas du tout quelque chose que la FAPEO avait prévu. La Secrétaire générale a proposé que le DIP vienne présenter la procédure pour information et un Secrétaire général adjoint est venu le 13 octobre 22. Pendant, cette réunion, il a précisé que ces documents ne sont pas publics. Ce n'est pas tout à fait justifiable, il faudrait s'adresser au DIP en leur demandant pourquoi les documents ne sont pas publics. De la part du DIP, ce n'était leur volonté de le cacher, puisqu'ils l'ont présentée.

APE Saint-Jean : Pourquoi est-ce que vous avez oublié de préciser ce point dans le PV et de ne pas l'avoir communiquée ?

JFS : Quelque part, c'est une sorte de malentendu. Ce PV a été proposé.

ATR : L'erreur qui a été faite est que j'ai oublié de vous l'envoyer, parce que vous n'êtes pas une APECP. Quand j'ai envoyé la convocation avec le PV pour l'approuver, je ne vous ai pas ajoutée dans l'envoi. Le PV n'a pas été transmis à toutes les personnes.

JFS : Nous en avons discuté à la suite de notre comité, à la suite de votre mail. La question c'est : qu'est-ce qu'on fait ? C'est très compliqué de faire revalider, de modifier un PV qui a déjà été validé. Le comité a décidé de garder le PV qui a été approuvé. Les membres du comité de la FAPEO, ainsi que la secrétaire générale, restent ouverts et prêts à rediscuter. Il faut aussi savoir que le comité de la FAPEO a rencontré 2 associations de parents d'élèves qui ont des positions très différentes sur la question. La position de la FAPEO, c'était de dire il y a des parents qui seraient plutôt de l'avis de la première association, d'autres seraient plus de l'avis de la deuxième. C'est la liberté de chacun, ce n'est pas à la FAPEO de prendre position par rapport à ça. J'ai été à l'assemblée des déléguées, j'ai été étonné d'une certaine agressivité.

Ça ne nous a pas poussés à nous mettre dans une position à accepter un certain nombre de demandes. Ce qui se passe c'est que la position de la FAPEO, a été de dire qu'on ne prend pas position, on a écouté l'une, écouté l'autre. On a fait venir le DIP, il y a très peu à reprocher à la FAPEO. Si ce qu'on demande à la FAPEO en tant qu'association ou de comité, de prendre position d'un côté plus que de l'autre, c'est un peu compliqué.

Surtout que, cela fait quelques années que je suis dans cette association, on ne craint pas d'aborder des questions qui fâchent. Ce qu'on aime aussi faire c'est de façon cordiale, ce qui ce jour-là n'est pas arrivé.

APE Saint-Jean : Effectivement, les informations que vous avez transmises par le biais de la représentation de la procédure sont extrêmement incomplètes, partielles, partiales.

JFS : Ces informations, ce n'est pas la FAPEO qui les a présentées, c'est le DIP. On peut renvoyer la balle au DIP. L'impression que j'avais quand j'ai vu cette présentation, elle n'était pas particulièrement partielle ou partielle. Ce n'est pas au DIP de régler ces questions-là. Le DIP, sa position c'est de se dire que ce sont des questions importantes, pour les enfants, les familles. Quel est notre rôle en tant que pouvoir organisateur de l'école ? C'est de faire en sorte que ça ne soit pas impacté négativement. Elle joue son rôle d'accompagnement des familles. La présentation qui a été faite par le DIP, allait vraiment dans ce sens-là.

Pour en avoir discuté avec d'autres personnes à l'assemblée des délégués ce jour-là, on a été particulièrement surpris de l'agressivité.

XB : je voudrais tout de même préciser quelque chose, votre sujet nous interpelle aussi, ce n'est pas une négligence de notre part, ce n'est pas un sujet qu'on laisse passer, ce n'est pas un sujet qui est moins important qu'un autre. On en a parlé, débattu avec les APECO. Maintenant ce que je vous encourage aujourd'hui c'est de regarder avec votre comité, de nous soumettre une demande pour qu'on puisse la mettre à notre ordre du jour. Pour qu'on puisse faire débat avec toutes les APE, et on va pouvoir jouer la transparence. Ce que j'ai envie de vous faire comprendre c'est que dans notre comité il n'y a pas de sujet plus important que d'autres.

APE Saint-Jean : Pour moi, il n'est pas question de prendre position, ce qui me gêne et vous allez certainement le comprendre, pour moi il était assez évident que l'information devait circuler par vous, que vous communiquiez une information en provenance du DIP qui soit clair et complète et que vous ne preniez parti ni pour ni contre. Simplement, que vous la donniez parce que c'est aussi notre rôle. Dans nos statuts, de transmettre l'information en provenance du DIP aux parents d'élèves. À partir du moment où l'information que l'on a elle n'est pas claire c'est problématique pour vous, problématique pour nous. Est-ce que si on veut motiver des gens pour venir dans les APE. Personnes n'a envie de s'engager s'il n'y a pas de communication.

APECO Cayla : était présente à la soirée et a reçu l'information. Le fait que le document n'est pas public me semble justifié et malgré la demande de début de séance de ne pas débattre du bien-fondé, cela a débordé et avec beaucoup d'agressivité. Moi j'avais envie de remercier la secrétaire générale et le DIP d'être venus et de nous avoir présenté des informations même partielles. On peut aussi le dire ainsi à nos membres. Mais de là à agresser la FAPEO comme je le perçois c'est injuste.

APE Saint-Jean : comme nous sommes sujets de la procédure, nous devrions être au courant.

APE Trembley : J'étais présente, à l'assemblée des déléguées des primaires, honnêtement je n'ai pas très bien compris. Pour que les personnes comprennent mieux le sujet, il faut le présenter. Lors de la dernière réunion, j'avais du mal à comprendre ce que vous vouliez dire. J'ai aussi ressenti une certaine agressivité.

XB : pour clore le débat de ce soir, on peut proposer que l'APE Saint-Jean fasse une proposition et on en reparle sereinement une autre fois.

JFS : Je suis assez d'accord avec la proposition de Xavier, d'avoir un débat serein ne peut être que bénéfique. Par ailleurs, tu viens de dire que cela concerne très peu d'enfants.

Pour les enfants concernées, c'est très important pour eux et leur famille. Je suis intéressé par un débat le plus apaisé possible.

9. Divers

APE Versoix : A été contacté par Mme Lefrançois qui représente les employés du GIAP, pour le dépôt de pétition avec le GIAP.

ATR : oui effectivement c'est un mail que j'ai adressé il y a quelques jours et qui en parlait.

APE Aïre : petite question, est-ce que vous savez s'il y a des APECO, qui organisent la prochaine Sant'Escalade ?

ATR : Je n'ai pas entendu parler de ça, ce qui ne veut pas dire que cela n'existe pas.

APE Sécheron : je voulais en revenir au sujet du poids des sacs au CO, ce sont les 9^e qui souffrent de ce problème, parce qu'ils ne savent pas gérer leurs affaires. Leurs classeurs deviennent lourds. On a essayé de sensibiliser les directeurs, les enseignants. On n'a pas eu de retour.

ATR : Ce qu'il faudrait faire, ça serait d'accompagner les élèves en début de cycle en leur apprenant à gérer leurs matériels.

XB : on en a discuté, avec la direction générale de ce sujet, ils nous ont fait comprendre qu'ils ne pouvaient rien faire. La seule chose, qu'ils encouragent à faire c'est de discuter avec le directeur, de demander d'avoir plus de casiers, dans certains établissements il n'y en a pas assez.

APECO Aubépine : L'APECO d'Aubépine risque de s'éteindre. Est-ce qu'il y a une procédure de mettre l'APECO en veille ?

ATR : 2 possibilités, soit tu la mets en veille, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en activité, mais que si un parent a besoin d'information, c'est avec toi qu'il ou elle devra voir. Tu restes le président.

Sinon tu peux fermer l'association de parents, à ce moment-là. Tu peux déposer l'argent qui te reste auprès de la FAPEO, on a une liste de ceux qui déposent leurs fonds auprès de nous. Quand une association de parents se recrée, il peut venir récupérer les fonds déposés. Faire appel à une autre association de parents qui continue toujours son activité.

APE Bernex : la journée internationale de l'école, il y a-t-il déjà une thématique ?

ATR : Je n'ai toujours pas de nouvelle de l'ATE concernant la thématique.

ATR : Il est 22h, elle remercie sa toute dernière assemblée et clôt la séance.